

## Venir à Batotopie, dans la Fumière ...

Nous souhaitons que la Fumière soit en priorité **un espace collectif, vivant et partagé** (et non un simple local à louer pour des activités), dans lequel tous.tes les utilisateur.ices contribuent à la bonne vie du lieu. Plus globalement, nous souhaitons accueillir des personnes ayant l'élan et l'énergie de **faire vivre la Fumière et Batotopie!**

### Les conditions générales d'accès à la Fumière :

- Toutes les personnes utilisant la Fumière, quelle que soit l'activité (artistes en résidence, associations ou collectifs en réunion, animateur.ices d'ateliers et leurs participant.es, ...) doivent être **adhérents** à l'association Batotopie. L'adhésion est valable de septembre à septembre, elle est à prix libre 1€ minimum. Elle peut se faire en ligne via helloasso (voir sur le site de Batotopie), ou directement dans la Fumière avec le cahier des adhésions et la caisse des adhésions qui sont à disposition.
- Les utilisateur.ices de la Fumière sont responsables de l'**entretien des lieux**, de signaler au CA les soucis ou besoins éventuels... et doivent rendre les lieux propres et rangés à la fin de l'utilisation.
  - *Voici des exemples (liste non exhaustive) de comment prendre soin du lieu :*
    - *vider les poubelles quand c'est nécessaire,*
    - *faire sa vaisselle et la ranger,*
    - *rapporter du thé, des tisanes ou du café (de temps en temps quand vous voyez que c'est vide),*
    - *nettoyer le lieu en partant,*
    - *de temps à autre prendre quelques torchons sales pour les laver chez soi et les rapporter la fois suivante,*
    - *apporter du papier et cagettes pour l'allumage du poêle, vérifier le bois et si le stock est trop bas le mentionner à un.e membre du CA ou de la ferme (pour info Nico, Arnaud et Leslie sont au CA et à la ferme)*
    - *noter sur le tableau près de l'évier quand il manque des choses (éponges, produit vaisselle, vinaigre, etc)*
    - *et toutes les petites attentions auxquelles vous pourriez penser....*
- Les utilisateur.ices de la Fumière sont invités à participer aux **journées de chantier "Entretien et amélioration de la Fumière"**. Ces journées sont proposées régulièrement.
- En tant qu'utilisateur.ices de la Fumière vous êtes invité.es à **vous investir dans la vie du lieu** selon ce qui vous anime!
  - *Cela peut passer pour tout un tas de formes : proposer des initiatives d'amélioration du lieu, organiser un événement sur le site en lien avec la ferme et les valeurs de l'asso, prendre des initiatives de rangement, s'investir au CA, s'investir dans une commission (on peut être dans une commission sans être membre du CA. les commissions actuelles sont : communication, travaux, aménagement, programmation, bar), ...*

- Le **tarif de location de la Fumière** est de 10€ pour une journée complète, 5€ pour une matinée, une après-midi ou une soirée. Vous trouverez dans la salle une boîte et un cahier, appelés « **location Fumière** » : la boîte pour glisser votre participation, le cahier pour noter les jours et heures d'occupation.
- La Fumière est utilisée pour diverses activités, des **ateliers réguliers ou ponctuels**, ainsi que des **résidences d'artistes**. Vérifiez bien **l'agenda** pour savoir depuis / jusqu'à quelle heure la salle est disponible !
- Sur place, vous trouverez quelques **équipements** : un peu de vaisselle (tasse, assiettes, ..) des écocup, un frigo, un évier avec uniquement de l'eau froide, une bouilloire. Chaque utilisateur.ice est responsable du **nettoyage et rangement, pendant l'utilisation et en partant**. Merci de faire votre vaisselle, passer un coup de balai avant de partir, un coup de serpillère si besoin.
- Si besoin, le **chauffage** se fait avec un poêle à bois, il y a du bois à disposition, prévoyez d'apporter papier d'allumage et petit bois ou cagette ! Là encore, chacun.e a la responsabilité de rentrer du bois, nettoyer autour du poêle, etc. Merci de faire le plein de bois avant de partir, pour que les suivants aient du bois sec !
- Attention à respecter le **voisinage** ! Une charte a été établie entre Batotopie et Mme Liothin, la voisine, dont les fenêtres donnent sur l'espace où se trouve le marché. A savoir :
  - après 20h, il est interdit d'occuper l'espace de la cour côté marché,
  - après 20h, merci de porter attention aux nuisances sonores (pas de musique dehors, pas de sonorisation volume à fond, ...)
 La charte est disponible dans la Fumière, nous vous invitons à en prendre connaissance !
- La Fumière est située à la **Ferme des Roussets**. Cette ferme est un espace collectif, qui accueille régulièrement des visiteur.euses, woofers, stagiaires, ... **Les espaces collectifs de la Ferme ne sont pas accessibles aux utilisateur.ices de la Fumière.**
- **Les travailleur.euses et habitant.es de la Ferme peuvent éventuellement vous renseigner en cas de besoin, mais vous devez avant tout être autonome ! Lorsque vous avez demandé à venir à la Fumière, un.e membre du CA de Batotopie vous a donné son accord, c'est à cette personne que vous devez vous adresser en priorité !**
- Lors de votre **départ**, pensez à nettoyer et ranger ce que vous avez utilisé, vider la poubelle si besoin, rentrer du bois, éteindre toutes les lumières (y compris extérieures!)

### **Conditions spéciales pour les ateliers et stages :**

- Pour les intervenant.es, porteur.euses, animateur.ices d'ateliers : le **tarif de location de la Fumière** est de 10€ pour une journée complète, 5€ pour une matinée, une après-midi ou une soirée. Pensez bien à noter dans le cahier les jours et heures d'occupation, et à glisser dans la boîte prévue votre participation !

- Pour les participant.es à vos ateliers :

L'accessibilité à toutes les activités qui ont lieu à la Fumière est importante pour nous. Pour garantir cet accès au plus grand nombre nous avons décidé de mettre en place une grille tarifaire unique pour toutes les activités de Batotopie : les ateliers doivent être proposés à un **tarif "fourchette"** qui laisse aux participants la possibilité de payer selon leurs moyens dans une fourchette donnée.

Les activités doivent être proposées :

- soit à *prix libre*
- soit à un tarif "fourchette" compris entre 3€ et 12€ par heure d'atelier.
  - *Exemple: un atelier de 2h doit être proposé à un tarif libre de 6€ à 24€. Les limites de fourchette de prix peuvent être plus bas mais pas plus haut.*

Nous sommes convaincu.es que les gens venant aux ateliers et qui payaient déjà 20€ pour 2h de pratique continueront à le faire et que des personnes qui n'avaient pas les moyens de venir viendront !

### ATELIERS REGULIERS ou ATELIERS PONCTUELS ?

- tous les ATELIERS et STAGES :

- sont proposés / portés / animés par les gens de l'asso et/ou qui font vivre le lieu
- doivent appliquer les tarifs expliqués ci-dessus
- au moins une personne du CA doit être **enthousiaste** pour la proposition
- une attention est portée au **lien social sur le territoire** : faire se rencontrer les gens, participer à la dynamique sociale et culturelle du territoire.

- Ce qui définit un ATELIER REGULIER à Batotopie :

- périodicité variable entre 1 fois par semaine et 1 fois par mois
- dates calées dès la rentrée de septembre **pour toute l'année scolaire** jusqu'à juin
- les ateliers hebdomadaire ou bi-hebdomadaires ont lieu le soir du lundi au jeudi soir
- les ateliers ayant lieu en journée et le vendredi soir ne peuvent pas avoir lieu toutes les semaines
- les ateliers réguliers apparaissent sur la page « Ateliers Régulier » du site de Batotopie : <https://batotopie.jimdofree.com/ateliers-r%C3%A9guliers/>

- ATELIERS ou STAGES PONCTUELS, ou CYCLES D'ATELIERS

- ont lieu en journée ou soirée, selon la disponibilité de la Fumière
- les ateliers et stages ponctuels apparaissent **sur la page « Actus »** du site internet : <https://batotopie.jimdofree.com/> et dans la **newsletter** de Batotopie, pour cela les personnes qui proposent ces ateliers doivent fournir : titre / thème / texte de présentation 5 lignes max / photo d'illustration / public visé / contact, > par mail à [info@batotopie.org](mailto:info@batotopie.org)

### Conditions spéciales pour les résidences d'artistes :

- des ateliers réguliers, et d'autres activités, ont lieu dans la Fumière. Si vous êtes en résidence pendant plusieurs jours, il vous faudra libérer complètement l'espace pour ces activités : il n'est pas possible de laisser en place un décor ou une installation. A certaines périodes, les activités n'ont pas lieu, dans ce cas votre matériel peut rester en place. Vérifier l'agenda pour trouver le meilleur moment pour venir travailler à la Fumière !